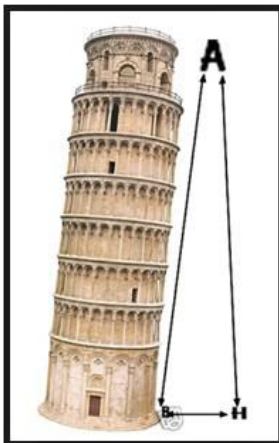




A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ? DES CONDITIONS D'INSCRIPTION ?

Cette section s'adresse aux élèves qui ont débuté l'Italien au Collège, qu'ils aient ou non suivi une Section Européenne ou Bilangue. Elle nécessite essentiellement une forte motivation, des qualités d'adaptation et d'ouverture culturelle. Un niveau convenable (A2) en Italien est souhaitable, mais c'est surtout l'intérêt et le goût pour la Langue et la Civilisation qui sont demandés.

L'ORGANISATION ET LA DISCIPLINE NON-LINGUISTIQUE



Le choix de la **Section Euro** ajoute à l'horaire habituel d'**Italien** une heure de cours de langue pour s'améliorer. Mais aussi, une heure de cours dans une **Discipline Non Linguistique** (DNL).

Au lycée Albert Camus les professeurs proposent les **mathématiques** en Italien !

Il s'agit de travailler la langue à travers cette discipline, en petits groupes et autour de projets en lien avec la culture, la civilisation, la société italienne...



SECTION EUROPÉENNE ITALIEN



QUELS INTÉRÊTS POUR LES ÉLÈVES ? LES PROJETS, LE BAC, ET APRÈS ?

C'est une section à projets, de la seconde à la terminale :

- Échanges scolaires avec l'Italie, sorties culturelles (spectacles, théâtre,...)
- Ouverture sur le cinéma italien (Festival d'Annecy), l'art et la culture ;
- Consolidation des compétences personnelles ;
- Obtention d'une Mention Européenne au baccalauréat.

La section euro est une option qui se poursuit jusqu'au baccalauréat !

QUELS AVANTAGES ?

Les élèves de sections européennes (toutes langues confondues) forts de leurs motivations et connaissances ont souvent de très bons résultats au bac et possèdent des atouts complémentaires dans la poursuite de leurs études (en France ou à l'étranger...)

Une mention Euro est reconnue dans l'enseignement supérieur ! Elle peut donner certaines priorités dans des formations et des filières.

Elle permet de s'ouvrir plus facilement et de manière approfondie à une autre culture.

